trochées. En outre, il y a toujours un repos après le quatrième pied. Ex. :

Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas.
HORACE.

— Dans le langage ordinaire, se dit de tout ce qui rappelle l'âpreté, la verve mordante du poëte Archiloque : *Style* ARCHILOQUIEN. *Satire* ARCHILOQUIENNE. ‖ Chez les anciens, *Aigreur archiloquienne, Vers de Paros* (par allusion à la patrie du poëte) étaient des locutions proverbiales.

ARCHILUTH s. m. (ar-chi-lutt). Mus. Instrument dont les Italiens se servaient pour faire la basse continue. Il était beaucoup plus grand que le luth, et muni d'un plus grand nombre de cordes.

ARCHIMAGE s. m. (ar-chi-ma-je). Chef des mages ou prêtres de la religion établie par Zoroastre, titre que ce sage prit lui-même lorsqu'il eut établi sa réforme dans la Perse.

ARCHIMAGIE s. f. (ar-chi-ma-jî). Alchim. Partie de l'alchimie qui enseignait l'art de faire de l'or.

ARCHIMAGIRE s. m. (ar-chi-ma-ji-re — du gr. *archimageiros*, chef de cuisine). Esclave préposé à la direction des cuisines et chargé d'ordonner les festins.

ARCHIMANDRITAT s. m. (ar-chi-man-dri-ta — rad. *archimandrite*). Dignité d'archimandrite. ‖ Bénéfice, revenus d'un archimandrite.

ARCHIMANDRITE s. m. (ar-chi-man-dri-te — du gr. *archos*, chef; *mandra*, enclos, et par suite cloître). Autrefois, Supérieur ecclésiastique, évêque ou archevêque : *Un de ses enfants avait été fait par le roi d'Espagne* ARCHIMANDRITE *de Messine.* (St-Sim.) ‖ Anciennement, Dignitaire qui, en l'absence de l'évêque, le remplaçait dans toutes ses fonctions. ‖ Un des titres que portait l'archichapelain, à la cour des rois de la première et de la seconde race.

— Aujourd'hui, il ne se dit plus que dans l'Eglise grecque, où il est devenu le titre des supérieurs de certains couvents : *Il prend terre à la vue des archontes, précédés de leurs protopapas et des* ARCHIMANDRITES. (Pouquev.) *L'*ARCHIMANDRITE, *avec sa couronne de forme impériale, semblait fier comme Charlemagne.* (Ed. About.)

— **Encycl.** L'*archimandrite* était autrefois le supérieur d'un monastère; cette dignité correspondait à peu près à celle d'*abbé régulier*. Suivant quelques auteurs, ce mot signifiait *guide d'un troupeau*, comme l'indique en effet son étymologie grecque; c'est ce qui explique pourquoi des historiens ont donné ce titre à des archevêques, même dans l'Eglise latine, et quelquefois à tous les supérieurs ecclésiastiques dans l'Eglise grecque. Aujourd'hui, dans les Eglises d'Orient, l'*archimandrite* est le supérieur d'un couvent d'hommes ou de simples caloyers. Cependant, on emploie plus particulièrement ce mot pour désigner un prieur de première classe ou le supérieur d'un monastère de premier ordre, comme celui du mont Athos ou de Saint-Sauveur, à Messine. Dans l'exercice des fonctions sacrées, l'*archimandrite* porte sur sa robe une tunique sans manches, appelée *phélonion;* sa tête est couverte d'un bonnet en velours ou en soie, orné quelquefois de perles et de pierres précieuses, comme le *phélonion;* un morceau carré d'une étoffe très-riche, que l'on nomme *épigonalion*, se rattache à sa ceinture du côté droit. L'*archimandrite* met ces ornements dans le sanctuaire, en présence du peuple, et la face tournée vers l'Orient. Son costume ordinaire est une robe noire, très-ample, appelée *mandyas;* une croix d'or est suspendue à son cou, et il porte à la main un rosaire et un bâton incrusté d'or et d'ivoire. En Russie, il y a des prieurs de différents degrés : les uns portent le nom d'*archimandrites;* d'autres, ceux de *igoumen* ou de *stroitel*.

ARCHIMARÉCHAL s. m. (ar-chi-ma-ré-chal). Hist. Grand maréchal, une des dignités de l'empire d'Allemagne : *Au milieu des acclamations et des fanfares, l'*ARCHIMARÉCHAL, *à cheval, montait dans le tas d'avoine jusqu'à la sangle de la selle et y remplissait une mesure d'argent.* (V. Hugo.) ‖ Pl. des ARCHIMARÉCHAUX.

ARCHIMÈDE, le plus grand géomètre de l'antiquité, et l'un de ceux dont les découvertes ont fait le plus d'honneur à la science dans tous les temps, né à Syracuse l'an 287 av. J.-C., mort en 212. Quoique parent du roi Hiéron, il ne paraît avoir rempli aucune charge publique. Jeune encore, il se rendit à Alexandrie pour y suivre les leçons d'Euclide, et il est vraisemblable qu'à cette école célèbre il se mit au courant de toutes les découvertes antérieures. De retour dans sa patrie, il se livra exclusivement à ses études et à ses expériences scientifiques. Plutarque nous le montre constamment plongé dans les préoccupations de la science : « Il étoit fort si épris et ravi de la douceur et des attraits de cette belle sirène, laquelle étoit, par manière de dire, logée chez lui, qu'il en oublioit le boire et le manger et le reste du traitement de sa personne, de sorte que bien souvent ses serviteurs le traînoient par force au bain pour le laver, oindre et estuver, là où encore dedans les cendres du foyer il traçoit quelques figures géométriques. » Ce grand homme a enrichi la science d'une foule de découvertes et d'inventions précieuses. C'est lui qui, le premier, a déterminé le rapport approché du diamètre à la circonférence, le rapport de la sphère au cercle circonscrit, la quadrature de la parabole, les propriétés des spirales, etc. On lui attribue la *vis sans fin;* la *vis creuse*, dans laquelle l'eau monte par son propre poids, et dont il se servit dans un voyage en Egypte pour dessécher des terres noyées par le Nil; les *moufles;* les *roues dentées;* la *sphère mouvante;* la théorie du *levier*, dont il sentait tellement la puissance, qu'il ne demandait, dit-on, qu'*un point d'appui pour soulever le monde* (V. POINT); la *poulie mobile;* la création de l'*hydrostatique*, dont il résolut un des problèmes fondamentaux dans les circonstances suivantes : Hiéron, roi de Syracuse, soupçonnait un orfèvre, qui lui avait fabriqué une couronne d'or, d'avoir falsifié le métal en y mêlant une certaine quantité d'argent. Il consulta Archimède, son parent, sur les moyens de découvrir la fraude dont il croyait avoir à se plaindre. L'illustre mathématicien réfléchissait profondément à la solution possible de ce problème, quand, un jour qu'il était au bain, il s'aperçut que ses membres, plongés dans l'eau, perdaient considérablement de leur poids; que, par exemple, il pouvait soulever une de ses jambes avec une extrême facilité. Son génie entrevit aussitôt les éléments de ce grand principe d'hydrostatique, qu'il détermina ensuite rigoureusement. Tout corps plongé dans l'eau perd de son poids le poids du volume d'eau qu'il déplace. Cette découverte lui donnait la solution du problème. Dans l'enthousiasme qu'elle lui causa, il sortit du bain et s'élança dans la rue, en criant : « *J'ai trouvé! j'ai trouvé! Eurêka! Eurêka!* » En effet, il avait trouvé le moyen de déterminer la pesanteur spécifique de tous les corps, en prenant le poids de l'eau pour unité. Il se procura donc deux masses, l'une d'or et l'autre d'argent, dont chacune avait un poids égal à la couronne : il les plongea successivement dans un vase rempli d'eau, en observant avec soin la quantité de liquide déplacé par l'immersion de chacune d'elles. Il soumit à la même épreuve la couronne elle-même, et trouva ainsi un moyen certain d'apprécier la quantité d'or et d'argent dont elle était composée. V. TROUVER.

Lorsque les Romains tournèrent leurs armes contre Syracuse, Archimède en dirigea la défense, et Polybe, Tite-Live, ainsi que Plutarque, nous donnent la description des moyens que son génie lui suggéra dans cette circonstance, pour porter le ravage sur les vaisseaux ennemis. Pendant trois ans, la science d'un seul homme tint en échec l'armée de Marcellus. Il fit construire des machines propres à lancer des traits, des pierres à des distances considérables; il y en avait qui saisissaient les galères des Romains au moyen d'un croc, les soulevaient, et, en les laissant retomber, les abîmaient dans les flots ou les brisaient contre les rochers. On rapporte aussi qu'il enflammait les vaisseaux des assiégeants, à une certaine distance, au moyen de miroirs ardents.

Beaucoup d'historiens, s'autorisant du silence de Polybe, de Tite-Live et de Plutarque à cet égard, ont révoqué en doute cette dernière circonstance. Mais en 1747, une expérience de Buffon en démontra victorieusement la possibilité. Quoi qu'il en soit, ce n'en était pas moins un grand spectacle que celui d'un vieillard arrêtant, par le seul pouvoir de la science uni à l'amour de la patrie, tout l'effort des armes romaines. Marcellus fut obligé de convertir le siége en blocus. « Ne voulons-nous point, disait-il à ses ouvriers et ingénieurs, cesser de faire la guerre à ce Briarée géomètre, qui, en se jouant, a plongé et enfoncé nos navires en la mer... et a surpassé tous les géants à cent mains, dont les fables des poëtes font mention, tant il nous a deslaché de traicts, de pierres et de flèches tout à un coup! » Cependant le génie d'Archimède ne parvint pas à sauver sa patrie; les Romains réussirent à entrer dans Syracuse par surprise. Archimède était alors si absorbé dans la recherche d'un problème de géométrie, qu'il n'eut aucune connaissance de ce qui se passait. Un soldat s'introduisit chez lui et le somma de le suivre. Archimède l'ayant prié d'attendre qu'il eût terminé son opération, le soldat, impatienté, le perça de son épée, l'an 212 av. J.-C. Marcellus éprouva le plus vif regret de la mort de ce grand homme; il traita ses parents avec distinction, et lui fit élever un tombeau sur lequel, d'après le vœu d'Archimède lui-même, on plaça une sphère inscrite dans un cylindre, avec les nombres qui expriment le rapport de ces deux solides. Cicéron, pendant sa questure en Sicile, retrouva ce monument caché parmi les broussailles. Archimède est un des plus illustres mathématiciens de tous les temps, un de ceux dont le nom est resté le plus légitimement populaire. « De tous les grands hommes de l'antiquité, dit d'Alembert, Archimède est celui qui mérite le plus d'être placé à côté d'Homère. — Ceux qui sont en état de comprendre Archimède, disait Leibnitz, admirent moins les découvertes des plus grands hommes modernes. » Ses ouvrages nous sont presque tous parvenus; les principaux sont les traités *De la sphère et du cylindre, des sphéroïdes et des conoïdes, de la mesure du cercle, des spirales, sur les centres de gravité des lignes et des plans, sur l'équilibre des corps plongés dans un fluide*, etc. Ses œuvres ont été trad. en franç. par Peyrard, Paris, 1807-1808.

Archimède (PRINCIPE D'). Si un corps est plongé dans un fluide quelconque (gaz, vapeur ou liquide), chaque point de la surface de ce corps supporte des pressions dont la résultante est d'autant plus grande que le point est plus éloigné du niveau du fluide. La partie inférieure de la surface étant donc plus pressée que les autres, le corps tend à s'échapper du côté des plus faibles pressions; il est par conséquent soulevé, et semble moins lourd que s'il était dans le vide. L'observation de ce phénomène n'était pas nouvelle quand Archimède en trouva la loi; mais on n'avait pas, avant lui, évalué la pression qui tend à soulever un corps immergé, en d'autres termes, la perte de poids éprouvée par ce corps.

Pour mesurer cette perte, concevons, dans une masse d'eau, par exemple, un volume déterminé d'eau, V, de forme quelconque, maintenu en équilibre. Les pressions horizontales, étant égales et contraires, se détruisent. Restent les pressions verticales, de *haut en bas* et de *bas en haut*. Mais, puisque le volume d'eau V ne tombe pas, il faut que la résultante de ces pressions soit égale à son poids, et dirigée de bas en haut; en sorte que, par leur effet, le poids de l'eau se trouve être annulé. Maintenant, imaginons que le volume V, au lieu d'être de l'eau, soit exactement rempli par une autre substance, par exemple un corps solide. Il est évident que ce corps supportera les mêmes pressions que supportait l'eau dont il tient la place; et que, par suite, son poids sera diminué de la résultante de ces pressions, c'est-à-dire du poids même de l'eau déplacée. Donc, et tel est l'énoncé du *principe d'Archimède : Un corps plongé dans un fluide y perd une partie de son poids égale au poids du fluide qu'il déplace.*

La force qui soulève un corps plongé dans un fluide se nomme *force de poussée*, ou simplement *poussée;* elle a son point d'application au centre de gravité du fluide déplacé, dont elle représente le poids.

Nommons V le volume d'un corps et D sa densité; v le volume du fluide déplacé, et d la densité de ce fluide. Les poids respectifs des volumes V et v seront VDg et vdg, g représentant l'intensité de la pesanteur. (V. DENSITÉ et POIDS.) Le corps étant placé dans le fluide, la perte de poids qu'il éprouve sera représentée par la différence $VDg-vdg$, différence qui peut être négative, nulle ou positive. Examinons ces trois hypothèses, pour le cas $V=v$, qui est celui où le corps est entièrement plongé dans le fluide qui l'environne de toutes parts. Alors la perte de poids devient $Vg(D-d)$.

1° Si l'on a $Vg(D-d)<0$, il en résulte $D<d$, c'est-à-dire que la densité du corps est inférieure à celle du fluide; le corps remonte avec une force égale à $Vg(d-D)$, et il émerge au-dessus du fluide jusqu'à ce que le volume déplacé ne pèse qu'autant que lui. C'est ce qui a lieu pour le liége dans l'eau, pour le fer dans le mercure, etc.

2° Si l'on a $Vg(D-d)=0$, il en résulte $D=d$. La densité du fluide est égale à celle du corps, et ce dernier reste en équilibre dans l'endroit où il se trouve : tels sont les poissons dans l'eau.

3° Enfin, si l'on a $Vg(D-d)>0$, on en tire $D>d$. La densité du corps est supérieure à celle du fluide, et le force par conséquent à descendre au fond.

Les trois hypothèses peuvent se présenter à l'égard d'un même corps dont on fait varier le volume sans altérer la masse. Si l'on a dans l'eau une boule de fer pleine, c'est le cas de $VDg-Vdg>0$, ou $VDg>Vdg$. Mais que l'on transforme cette boule en une sphère de plus en plus grosse, sans augmenter la quantité du métal, à mesure que le volume croîtra, la densité décroîtra proportionnellement, de manière que les poids VDg, $V'D'g$, $V''D''g$, etc., resteront les mêmes. Mais il n'en sera pas de même pour l'eau déplacée, dont le poids croîtra avec le volume. On voit donc que, selon la densité qu'on lui communique, une même masse de fer peut rester en suspension dans l'eau ou flotter à la surface.

ARCHIMÈRE s. m. (ar-chi-mè-re — du gr. *archê*, domination; *mêros*, cuisse). Entom. Genre d'insectes de la famille des coréens et de l'ordre des hémiptères, dont on ne connaît que quelques espèces appartenant à l'Amérique.

ARCHIMILLIONNAIRE s. m. (ar-chi-mi-li-o-nè-re). Puissamment riche : ARCHIMILLIONNAIRE *et comte, il ne rêva pas d'autre avenir, d'autre félicité possible pour son fils.* (E. Sue.) *A cinquante ans, avec tes seuls gages ainsi capitalisés, tu seras* ARCHIMILLIONNAIRE. (E. Sue.)

ARCHIMIME s. m. (ar-chi-mi-me). Antiq. Chez les Romains, Acteur qui remplissait les premiers rôles dans les drames mimiques. Les archimimes étaient aussi employés dans les funérailles. Ils étaient chargés d'imiter, de reproduire la démarche, les gestes du défunt.

— S'applique, de nos jours, à ceux qui excellent dans l'art mimique, l'art de jouer la pantomime : *Lorsque la pantomime était en honneur, ce petit théâtre des Funambules a possédé deux véritables* ARCHIMIMES : *Sirot, qui tenait les rôles sérieux; Deburau, qui jouait les pierrots.*

— **Encycl.** A Rome, les *archimimes* commencèrent par être un des éléments comiques du théâtre, où ce mot était le synonyme d'*archibouffon;* ils contrefaisaient, sur la scène, les manières, les gestes, la voix de personnages importants ou simplement ridicules; c'était de la critique en action, comme on a pu en voir à Paris, au Palais-Royal, dans la personne de MM. Levassor et Brasseur. Plus tard, l'*archimime* fut appelé aux festins; mais c'est surtout dans les funérailles des grands personnages qu'il joua un véritable rôle. Comme il y avait des pleureurs, il y avait le bouffon à gage. Celui-ci suivait le cercueil, ayant le visage couvert d'un masque qui représentait les traits du défunt. Ainsi travesti, et tandis que le cortége funèbre s'avançait aux sons d'une musique lugubre, l'*archimime*, par une pantomime expressive, s'efforçait de rendre la démarche, les attitudes, les gestes du défunt, rappelant même souvent au moyen de la parole certains actes qui avaient marqué dans sa vie. Cette liberté, nous pourrions dire cette licence, est un des traits les plus caractéristiques des mœurs de l'époque. Dans l'*Amphitryon*, de Plaute, Sosie fait une allusion à ce rôle joué par l'*archimime*. A la vue de Mercure, qui l'imite si parfaitement et qui a emprunté son costume et sa figure : « En voilà un, s'écria-t-il, qui fait pour moi vivant ce qu'on ne fera pas si bien pour moi mort. »

Ces cérémonies étaient quelquefois l'occasion d'épigrammes qui n'épargnaient ni l'empereur mort ni l'empereur vivant. Suétone rapporte qu'aux obsèques de Vespasien, l'*archimime* Favon, qui le contrefaisait, demanda à ceux qui présidaient à la cérémonie combien elle coûterait : « Cent mille sesterces, » lui fut-il répondu. « Eh bien, ajouta Favon, qu'on me les donne et qu'on me jette dans le Tibre. » C'était une allusion piquante à l'avarice bien connue de l'empereur défunt.

Ce fut aussi un *archimime* qui, sous Tibère, chargea un mort qu'il accompagnait au bûcher de dire à Auguste, en arrivant aux Champs-Elysées, que son successeur n'avait pas encore payé les legs qu'il avait faits au peuple. Mais ce successeur s'appelait Tibère, et Tibère n'aimait pas les allusions. Après la cérémonie, il fit appeler le pauvre bouffon, lui compta exactement sa part du legs impérial, et l'envoya au supplice en l'invitant à rassurer les mânes du divin Auguste, qui serait sans doute heureux d'apprendre de sa bouche qu'on avait exécuté ici-bas le payement de ses dispositions testamentaires en faveur du peuple.

ARCHIMONASTÈRE s. m. (ar-chi-mo-na-stè-re). Hist. ecclés. Monastère chef d'ordre ou de congrégation : *Cluny et Savigny étaient des* ARCHIMONASTÈRES.

ARCHIMORT, ORTE adj. (ar-chi-mor, or-te). Qui est bien mort, ou qui est mort depuis longtemps : *Le pauvre homme est mort et* ARCHIMORT.

— Par anal. : *Les savants pour rire sont d'abord les professeurs titulaires de langues* ARCHIMORTES. (Alhoy.)

ARCHINE s. f. (ar-chi-ne — dimin. de *arche*). Techn. Arc cintré formé dans la charpente qui soutient le ciel d'une carrière.

— Métrol. Mesure de longueur et d'aunage employée dans toute la Russie, où elle est légale depuis 1826; elle répond à 0,711420 mètre. ‖ Dans ce dernier sens, on écrit aussi ARSCHIN.

ARCHINOBLE adj. (ar-chi-no-ble). Se dit ironiquem. de celui qui est très-noble, ou plutôt de celui qui est très-fier, très-infatué de sa noblesse : *Sache, mon ami, que les comédiennes sont nobles,* ARCHINOBLES, *par les alliances qu'elles contractent avec les grands seigneurs.* (Le Sage.) ‖ Fam. et ironiquem.

ARCHINOTAIRE s. m. (ar-chi-no-tè-re). Chef des notaires; nom donné quelquefois dans de vieilles chartes au grand chancelier de France.

ARCHINTO, célèbre famille milanaise qui descendait, dit-on, des rois lombards. Ses principaux membres furent : Philippe ARCHINTO, archevêque de Milan, né en 1500, mort en 1558. Il fut chargé des plus importantes négociations par l'empereur et le saint-siége. Il a publié divers écrits de théologie; — Alexandre ARCHINTO, théologien, mort en 1567, fut employé par Charles-Quint à de nombreuses missions dans le Milanais. Ses ouvrages de théologie se trouvent en manuscrit à la bibliothèque Ambrosienne de Milan; — le comte Philippe ARCHINTO, jurisconsulte, né à Milan en 1649, fut envoyé par Charles II, roi d'Espagne, auprès de l'empereur Léopold, adjoint à Alexandre Farnèse pour administrer les Flandres, et gouverna Crémone en qualité de podestat, de 1692 à 1694; — Joseph ARCHINTO, cardinal et archevêque de Milan, né en 1651, mort en 1712. Il fut nonce apostolique et remplit les missions les plus délicates. Il a laissé divers écrits; — Charles, comte ARCHINTO, fils du précédent, né à Milan en 1669, mort en 1732, fut un protecteur éclairé des sciences et des lettres, et fonda la *Société Palatine*, qui publia, entre autres ouvrages importants, la grande collection de Muratori, *Scriptores rerum Italiæ*. Il a lui-même laissé quelques ouvrages inédits.

ARCHINUS, Athénien, un de ceux qui, avec Thrasybule et Anytus, chassèrent les trente tyrans. Il eut aussi la plus grande part à la proclamation de la fameuse amnistie qui suivit le rétablissement de la démocratie. Vers 403, il fit adopter une importante modification dans la manière d'écrire les documents publics, pour lesquels on employa dès lors vingt-quatre lettres au lieu de seize.

ARCHIPAGE, GESSE s. (ar-chi-pa-je, jè-se). Titre de noblesse dans les phalanges industrielles de Ch. Fourier.

ARCHIPARAPHONISTE s. m. (ar-chi-pa-ra-fo-ni-ste — du gr. *archos*, chef; *paraphonêo*, je chante). Syn. de *préchantre*.

ARCHIPATELIN, INE adj. et s. (ar-chi-pa-te-lain, i-ne). Qui est excessivement patelin, c'est-à-dire, fin, rusé, adroit et doucereux : *Il est honnête homme; oui, mais il est trop* ARCHIPATELIN.

Le chat et le renard, comme beaux petits saints,
S'en allaient en pèlerinage :
C'étaient deux vrais tartufs, deux *archipatelins.*
LA FONTAINE.

‖ Nous devons faire observer que c'est la mesure qui a forcé La Fontaine à écrire ici *tartufs* au lieu de *tartufes*.

ARCHIPAUVRE s. et adj. (ar-chi-pô-vre). Celui, celle qui est très-pauvre : *Lui aussi a été dans l'opulence; maintenant c'est un* ARCHIPAUVRE. *Elle est orpheline,* ARCHIPAUVRE, *et honnête.* (X. de Montépin.)

ARCHIPAYSAN, ANNE s. (ar-chi-pé-i-zan, a-ne). Tout à fait paysan, paysanne, dans le sens de rustre, grossier : *Il n'en reste pas moins toute sa vie paysan, crasseux et* ARCHIPAYSAN, *âpre au gain, ignare, entêté, jaloux, bas, matois, sournois, madré et fesse-mathieu.* (Nadar.)

ARCHIPÉDANT, ANTE adj. et s. (ar-chi-pé-dan, an-te). Qui est pédant au suprême degré : *Les* ARCHIPÉDANTES *de Molière.*

ARCHIPEL (du grec *archê pelagos*, mer principale), la mer Egée des anciens, formée par la Méditerranée, entre la Grèce à l'O., la Turquie d'Europe au N. et la Turquie d'Asie à l'E. Superficie, 1,647 myriam. carrés. On y compte 48 îles principales, dont plusieurs ont joué un grand rôle dans l'histoire. Les plus connues sont Négrepont (anc. Eubée), Naxos (Naxia), Andro (Andros), Scyra (Scyros), Engia (Egine), Stalimène (Lemnos), Mételin (Lesbos), Chio (Chios), Samos, Pathmo (Pathmos), Staneo (Cos), Rhodes, Candie (Crète), Cérigo, Paros, Délos, etc. Ces îles se divisaient en Sporades, ainsi nommées parce qu'elles étaient pour ainsi dire *dispersées* sur la surface de la mer, et en Cyclades, à cause de la position circulaire de ces dernières autour de Délos. L'Archipel est d'une navigation difficile à cause de la quantité d'îles dont il est parsemé; Horace nous apprend que de son temps les accidents y étaient fréquents. Ces îles, dont la plupart font partie du royaume actuel de Grèce, sont fertiles en vins, huile, soie, miel, figues; quelques-unes recèlent de beaux marbres.

La possession de ces îles a été une cause de longues luttes entre les diverses puissances qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, se sont disputé la domination de cette mer. Lors de la constitution du royaume de Grèce, les îles de Thasos, Lemnos, Samothrace, Imbros, Lesbos, Nicaria, Rhodes, Chios et Samos sont restées à la Turquie. Négrepont et les Cyclades ont été attribuées à la Grèce, dont elles forment deux départements. La population des îles turques qui forment l'eyalet de Djezaïr s'élevait, d'après le recensement de 1860, à 420,000 hab.; celle des îles grecques à 210,000 hab.

Placé entre l'Europe et l'Asie, aux portes de l'Orient, l'*Archipel* jouit d'un climat délicieux. L'air, toujours pur et transparent, y laisse les objets se détacher admirablement sous un ciel brillamment éclairé par le soleil du midi. La température, douce en hiver, est rafraîchie en été par les brises de mer. La beauté des jardins y est incomparable, et cette richesse pourrait encore être augmentée par la culture des végétaux des tropiques. Toutefois, pour être vrai, nous devons ajouter que les orages sont fréquents dans l'*Archipel*, surtout en hiver; aussi ne peut-on guère s'aventurer sur cette mer sans pilote. Dès qu'un orage s'élève, on est obligé de gagner à la hâte un port, ou de se mettre à l'abri d'un coup de vent, dans une anse, derrière quelque île. Dans ce cas, il faut qu'une longue expérience ait appris les passages que l'on peut tenter, les dangers que l'on doit éviter, et que l'on connaisse tous les mouillages où l'on peut jeter l'ancre sans danger d'être lancé et fracassé sur une côte rocailleuse.

Nous nous étendons peu sur l'*Archipel*, et nous nous en tenons aux notions générales, attendu que nous consacrerons une notice spéciale à chacune des îles dont il se compose. Il en sera ainsi de tous les articles qui expriment une idée collective, comme *Amérique, Physique, Architecture, Fortification*, etc. Un dictionnaire, quoi qu'on fasse, ne saurait tenir lieu de traités spéciaux; une telle prétention serait irréalisable, et prouverait chez l'auteur l'absence absolue de toute méthode. Et puis, pour faciliter les recherches — car un dictionnaire est plus encore un livre de *recherches* qu'un livre d'*études* — il faudrait une table alphabétique au bout de chaque article important. Cette conséquence plaisante montre la puérilité des prémisses. De cette manière, nous évitons l'usage abusif des renvois, cette pierre d'achoppement de presque tous les dictionnaires. A ce propos, voici une petite anecdote, et c'est par elle que nous terminerons l'article ARCHIPEL, qui ne s'en doutait guère. La scène se passe au théâtre du Palais-Royal, dans le boudoir de deux jeunes mariés. La jeune femme est plongée dans la lecture d'un roman; le mari chantonne un motif du dernier opéra. Il a l'air d'un homme heureux. Tout à coup la jolie lectrice lève la tête : « Mon ami, qu'est-ce qu'un sylphe? — Le mari (c'est Hyacinthe)... courte pose. — Ma bonne amie, j'ai un gros dictionnaire en deux volumes dans ma bibliothèque; je vole et reviens. » Retour du mari; il plie sous le faix. « Ah, voyons! *silfe, silfe, sil*... Tiens! le mot n'y est pas. — Mais, mon ami, c'est un *y* grec. — Au fait, je m'en doutais. *Sylfe, sylfe... fe, fe.* Tiens, pas plus de *sylfe* que... — Mais, mon ami, c'est par *ph;* que tu es simple! — Simple, je le veux bien, mais avoue que notre orthographe ne me ressemble pas; *i* ne serait-il pas plus simple que *y*, et *f* que *ph?* Ah! voilà! *sylphe*, subst. masc. Voyez GNOME!! » Désappointement général. « Je vole chercher le tome premier... Ah! voyons. *Gnome*. Allons! le tome premier finit à *f*. Sont-ils bêtes, ces dictionnaires; ils ne savent pas seulement couper une poire en deux. Je revole... » Le mari revient tout essoufflé, ouvre le volume et lit : « GNOME, voyez SYLPHE... » Le mari et la femme se regardent ébahis... Il faut avouer que nous en aurions tous fait autant. Depuis cet événement, Hyacinthe a juré haine implacable aux dictionnaires criblés de renvois.

ARCHIPEL s. m. (ar-chi-pèl — du gr. *archê*, qui exprime priorité, suprématie, et *pelagos*, mer; nom que les Grecs avaient donné à la mer située à l'E., et qui joue dans leur histoire un rôle important. Comme cette mer renferme un grand nombre d'îles, le mot *archipel* a perdu tout à fait son sens étymologique, et a passé dans la langue comme syn. de *groupe d'îles*). Appellation générique de tout système d'îles disposées en groupes sur une portion de mer plus ou moins étendue : *Petit* ARCHIPEL. *Grand* ARCHIPEL. *Presque tous les* ARCHIPELS *de l'Océanie orientale sont dirigés du nord au sud.* (Malte-Br.)

— Par ext. Se dit de tout ce qui est composé de parties de même nature, présentant une sorte d'agglomération et rappelant la forme d'un archipel : *On se figure difficilement cette grande île de bois, cheminant de Nameny à Dordrecht, et traînant tortueusement son* ARCHIPEL *d'îlots à travers les coudes, les entonnoirs, les chutes, les tourbillons et les serpentines du Rhin.* (V. Hugo.) *Ces montagnes désunies par le vent formaient comme un* ARCHIPEL *au milieu duquel il y avait un canal libre et à peu près dégagé de glaçons, qui se prolongeait très-loin.* (E. Sue.) *Je redescendis, décidé à pénétrer dans cet* ARCHIPEL *de pierres de taille et de feuillages.* (C. Monselet.)

— Par allusion aux dangers que présentent les archipels : *Au lieu de réfléchir à ce que les plus habiles pilotes de l'*ARCHIPEL *parisien lui disaient de sensé, Savinien n'y vit que des plaisanteries.* (Balz.)

— Géol. Groupes de continents plus ou moins resserrés, que les mers des différentes époques géologiques, en se déplaçant à la surface du globe terrestre, entouraient sans les submerger, après les avoir recouverts de leurs dépôts successifs.

ARCHIPÉLAGIEN, ENNE s. et adj. (ar-chi-pé-la-ji-ain, è-ne). Habitant de l'Archipel; qui appartient à l'Archipel ou à ses habitants : *Climat* ARCHIPÉLAGIEN. *Mœurs* ARCHIPÉLAGIENNES. ‖ On dit aussi ARCHIPÉLAGIQUE.

ARCHIPÉRACITE s. m. (ar-chi-pé-ra-si-te — du gr. *arché*, indiquant primauté, et d'une racine chaldéenne qui signif. résoudre). Nom donné chez les Juifs au président d'une académie. ‖ On dit aussi ARCHIPHÉRÉCITE.

ARCHIPIRATE s. m. (ar-chi-pi-ra-te). Chef des pirates. ‖ Par abus, Usurier, prêteur impitoyable.

ARCHIPLEIN, EINE, adj. (ar-chi-plain, è-ne). Mot du langage familier, qui signif. Plein au point de ne pouvoir plus rien contenir : *Le bassin est* ARCHIPLEIN, *il va déborder. La salle était pleine,* ARCHIPLEINE, *quoiqu'on eût doublé le prix des places pour cette solennité.* (Journ.) *Il n'y a plus rien à louer dans la galerie, et nos caves sont* ARCHIPLEINES. (C. Monselet.)

ARCHIPOËTE s. m. (ar-chi-po-è-te). Se dit fam. et par antiphrase d'un mauvais faiseur de vers, d'un rimailleur.

ARCHIPOMPE s. f. (ar-chi-pon-pe — de *arche*, dans le sens de *coffre*, et de *pompe*). Mar. Enceinte de planches dont on entoure le corps des pompes placées dans la cale, au pied du grand mât, afin de les garantir de tout choc et de pouvoir les visiter au besoin. L'archipompe s'élève jusqu'au faux pont.

ARCHIPOPE s. m. (ar-chi-po-pe). Dans l'Eglise grecque, Le principal pope, celui qui a sur les autres popes une sorte de juridiction : *Il allait être pendu pour avoir forcé la caisse de l'*ARCHIPOPE *de la ville.* (Fr. Soulié.)

ARCHIPPE, poëte comique athénien, vivait dans le ve siècle avant l'ère chrétienne. Il ne reste que des fragments de ses comédies, qui, suivant le scoliaste d'Aristophane, ne se distinguaient que par la grossièreté du langage. Il eut cependant une certaine renommée dans l'antiquité.

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE adj. (ar-chi-prè-sbi-té-ral). Hist. Qui appartient à l'archipresbytérat, à l'archiprêtre : *Dignité* ARCHIPRESBYTÉRALE. *Dans ces temps-là, les curés de chaque arrondissement* ARCHIPRESBYTÉRAL *avaient coutume de se réunir une fois par mois chez chacun d'entre eux à son tour, pour conférer sur les matières ecclésiastiques.* (Brill.-Sav.) ‖ Pl. m. ARCHIPRESBYTÉRAUX.

ARCHIPRESBYTÉRAT s. m. (ar-chi-prè-sbi-té-rat — du gr. *arché*, commandement; *presbuteros*, prêtre). Hist. Dignité, juridiction de l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE s. m. (ar-chi-prê-tre). Titre de dignité ecclésiastique qui donne aux curés de certaines églises une prééminence purement honorifique sur les autres curés : *Alexis Petrovitz s'était accusé à l'*ARCHIPRÊTRE *d'avoir souhaité la mort de son père.* (Volt.)

— Hist. Dignitaire qui, en l'absence de l'évêque, le remplaçait dans toutes ses fonctions. ‖ Un des titres que portait l'archichapelain, à la cour des rois de la première race. ‖ Titre que le pape conféra, en 1598, au prêtre qu'il chargea d'administrer l'Eglise catholique d'Angleterre.

ARCHIPRÊTRÉ s. m. (ar-chi-prê-tré — rad. *archiprêtre*). ‖ Juridiction spirituelle de l'archiprêtre. ‖ Demeure de l'archiprêtre : *Aller à l'*ARCHIPRÊTRÉ.

ARCHIPRIEUR s. m. (ar-chi-pri-eur). Hist. relig. Titre que portait autrefois le grand maître de l'ordre des Templiers.

ARCHIPRIEURE s. f. (ar-chi-pri-eu-re). Hist. relig. Titre que portait la supérieure des religieuses de Lancharre, en Bourgogne.

ARCHIPRIEURÉ s. m. (ar-chi-pri-eu-ré). Hist. relig. Dignité d'archiprieur. ‖ Syn. de *archidiaconé*.

ARCHIPRINCE s. m. (ar-chi-prain-se). Hist. Un des titres de dignité de l'ancien empire d'Allemagne : *L'*ARCHIPRINCE *de Mayence.*

ARCHIQUE adj. (ar-chi-ke — du gr. *arché*, principe). Primitif.

— *Hypostase archique*, Nom des trois divinités primitives reconnues par les néoplatoniciens. Les trois *hypostases archiques* forment la triade archique. Selon quelques commentateurs, les hypostases sont de la création de Platon; selon d'autres, ce système appartient entièrement aux néoplatoniciens.

ARCHIRABBIN s. m. (ar-chi-ra-bain). Chef des rabbins.

ARCHIROUILLÉ, ÉE adj. (ar-chi-rou-llé, *ll* mll.). Qui est entièrement couvert de rouille.

ARCHISCRIBE s. m. (ar-chi-skri-be). Au moyen âge, Le premier secrétaire d'un prince.

ARCHISCRINIAIRE s. m. (ar-chi-skri-ni-è-re). Hist. Dignitaire de la cour des papes. ‖ Selon Ducange, Le trésorier d'une église.

ARCHISÉNÉCHAL s. m. (ar-chi-sé-né-chal). Hist. Grand sénéchal. Titre que les dauphins portaient anciennement.

ARCHI-SOUS-DIACRE s. m. (ar-chi-sou-di-a-kre). Dans la primitive Eglise, Le premier des sous-diacres.

ARCHISTRATÉGE s. m. (ar-chi-stra-té-je — du gr. *archistratêgos*, même sens). Hist. anc. Le premier des stratéges, c'est-à-dire le général en chef, le généralissime.

ARCHISUPPÔT s. m. (ar-chi-su-pô). Titre que prenaient les principaux officiers du roi des truands : *Certes, en ce beau moment, cagoux et malingreux,* ARCHISUPPÔTS *et rifodés, songeaient beaucoup moins à la délivrance de l'Egyptienne qu'au pillage de Notre-Dame.* (V. Hugo.) ‖ On les appelait aussi CAGOUX.

— **Encycl.** Les *archisuppôts* étaient, pour la plupart, des écoliers chassés des colléges, des prêtres débauchés, des moines qui avaient jeté le froc aux orties. Ils étaient chargés, chacun dans la circonscription qui lui avait été assignée, d'enseigner aux débutants la langue de l'argot, l'art de voler les marchands et de couper les bourses, le secret de préparer des onguents propres à se procurer des plaies factices, la manière d'en imposer au public par des plaintes simulées ou des tours de souplesse, etc.

ARCHISYNAGOGUE s. m. (ar-chi-si-na-go-ghe — du gr. *archisunagôgê*, même sens). Chef de la synagogue, chez les anciens Juifs.

ARCHITECTE s. m. (ar-chi-tè-kte — du lat. *architectus;* tiré du gr. *archos*, chef; *tektôn*, ouvrier, et particul., ouvrier charpentier). Celui qui dirige des constructions suivant les règles de l'art de bâtir, qui en dessine les plans, en dresse les devis : *Bon, savant, habile* ARCHITECTE. ARCHITECTE *médiocre, inhabile. Celui qui taille des colonnes ou qui élève un côté de bâtiment n'est qu'un maçon, mais celui qui a pensé tout l'édifice, et qui en a toutes les proportions dans la tête est le seul* ARCHITECTE. (Fén.) *Ma folie, à moi, est d'être laboureur et* ARCHITECTE. (Volt.) *François Mansard fut l'un des plus grands* ARCHITECTES *qu'ait eus la France.* (Volt.) *Les* ARCHITECTES *ont ruiné Louis XIV.* (Volt.) *Les* ARCHITECTES *des cathédrales gothiques étaient des barbares sublimes.* (Lamart.) *Les* ARCHITECTES *à demi mauresques de l'Orient, peu soucieux de la grande pensée catholique, donnaient quatre feuilles au trèfle, tandis que les* ARCHITECTES *chrétiens demeurèrent fidèles à la trinité.* (Balz.) *Boileau se présentait un jour au Trésor pour toucher un quartier de sa pension. Le brevet portait : « Pour le plaisir que nous ont fait éprouver ses ouvrages. » De quelle nature sont vos ouvrages? demanda l'employé. — De maçonnerie, répondit le poëte; je suis* ARCHITECTE.

Oui, sous les Pharaons, *architectes* précoces,
L'Egypte édifia de merveilleux colosses.
BARTHÉLEMY.

Notre assassin renonce à son art inhumain,
Et désormais, la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon *architecte.*
BOILEAU.

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
De mauvais médecin devint maçon habile;
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Perrault, ma muse est trop correcte :
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile *architecte.* BOILEAU.

— Se dit par anal. de certains animaux industrieux : *Le castor est un habile* ARCHITECTE.

Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
Au même ordre toujours *architecte* fidèle,
A l'aide de son bec maçonne l'hirondelle.
L. RACINE.

— Fig. : *Montesquieu fut l'*ARCHITECTE *qui mit ces matériaux épars en œuvre, en les faisant entrer dans l'édifice de la science sociale.* (Bonnin.) *L'amour est un magique* ARCHITECTE, *qui bâtit son palais sur toutes les ruines.* (A. Houss.)

. . . . . L'harmonie, *architecte* du monde,
Développant, dans cette nuit profonde,
Les éléments pêle-mêle diffus,
Vint débrouiller leur mélange confus.
J.-B. ROUSSEAU.

— A été employé au féminin : *Si l'on veut s'expliquer par quelle manœuvre habile l'argyronète parvient à se former une habitation aérienne au milieu de l'eau, il faut suivre la gracieuse* ARCHITECTE *dans ses diverses évolutions.* (A. de Fravrière.)

— Se dit particul., en parlant de Dieu : *Le grand, le suprême, le divin* ARCHITECTE. *L'*ARCHITECTE *éternel. L'*ARCHITECTE *du monde, de l'univers. Saint-Pierre, c'est le christianisme philosophe, d'où l'*ARCHITECTE *divin chasse les ténèbres, et où il fait entrer l'espace, la beauté, la symétrie, la lumière, à flots intarissables.* (Lamart.) *Le divin* ARCHITECTE *des mondes, qui a couvert ses desseins d'une si profonde nuit, n'a pas interdit à la science humaine d'en pénétrer quelques-uns.* (Ph. Busoni.)

Vous, que de l'univers l'*architecte suprême*
Eût pu charger du soin de l'éclairer lui-même,
Dites-moi. . . . .
L. RACINE.

Pope en ses vers savants ne m'a-t-il pas appris
Que, du même regard, l'*éternel architecte*
Envisageait la mort d'un monde ou d'un insecte?
DE FONTANES.

‖ Les francs-maçons appellent aussi Dieu l'*architecte*, et mieux le *grand architecte de l'univers : Que le grand* ARCHITECTE *de l'univers bénisse nos travaux!*

— Fam. *Un architecte en tromperie, en fourberie*, Un trompeur, un fourbe émérite, qui sait dresser habilement des embûches.

— Art milit. *Architecte* s'est dit absol. des ingénieurs militaires.

— Adjectiv. : *Le sauvage qui courba des branches pour se faire un abri ne fut point* ARCHITECTE. (Riv.) *Le rayon du jour qui pénétrait par cette ouverture traversait une ronde toile d'araignée, qui inscrivait avec goût sa rosace délicate dans l'ogive de la lucarne, et au centre de laquelle l'insecte* ARCHITECTE *se tenait immobile comme le moyeu de cette roue de dentelle.* (V. Hugo.)

— **Epithètes.** Grand, habile, adroit, ingénieux, savant, expert, expérimenté, célèbre, illustre, fameux, immortel, hardi, audacieux, imprudent, timide, grossier, ignare, ignorant, suprême, céleste, divin.

— **Encycl.** L'*architecte*, comme l'étymologie du mot l'indique, était, chez les anciens, le chef, le directeur de tous les ouvriers employés à la construction d'un édifice; ce qui supposait, dit Quatremère de Quincy, une réunion de qualités rares et de connaissances très-étendues. Aussi, l'architecture a-t-elle été placée par Platon et par Cicéron au nombre des sciences les plus importantes, sur le même rang que la philosophie et la médecine. Peu s'en faut que Vitruve n'impose à l'*architecte* l'obligation de tout savoir : non-seulement il exige de lui qu'il ait étudié à fond le dessin, la géométrie, l'optique, l'arithmétique, la physique, sciences qui ont avec l'architecture des rapports étroits; il veut encore qu'il connaisse : l'astronomie, qui lui servira pour la construction des cadrans solaires; la médecine, qui le guidera dans le choix de l'empla-

cement sur lequel il pourra bâtir dans des conditions hygiéniques; l'histoire, qui lui fournira des indications précieuses pour la partie décorative; la musique, qui lui apprendra à disposer un théâtre suivant les lois de l'acoustique; la jurisprudence, qui le mettra à même de construire les murs mitoyens, les conduits des toits et des cloaques, en se conformant à la législation du pays qu'il habite; la littérature, qui lui servira à rédiger ses mémoires et à exposer clairement ses plans; la philosophie, enfin, qui le prémunira contre les spéculations sordides, indignes d'une profession aussi honorable que la sienne, et lui donnera la grandeur d'âme, l'esprit d'équité et de désintéressement, toutes les vertus, en un mot, propres à lui mériter la confiance et l'estime de ses concitoyens.

Une lettre de l'empereur Théodoric à Symmaque, qui nous a été transmise par Cassiodore, nous apprend que, longtemps après la chute de la civilisation romaine, à une époque de décadence complète de l'art, la profession d'*architecte* exigeait encore une très-grande variété de connaissances. Voici les principaux passages de cette lettre remarquable, qui peut donner une idée de la considération dont jouissaient alors les *architectes* : « C'est un très-grand plaisir pour un prince qui est connaisseur, d'habiter un palais réunissant toutes les perfections de l'art, et de s'y délasser du soin des affaires publiques par le charme que lui procurent les merveilles de ses bâtiments... D'après cela, nous vous notifions que votre intelligence et vos talents nous ont déterminé à vous confier le soin de notre palais. Notre intention est que vous soyez attentif à entretenir dans son ancienne splendeur tout ce qui est antique, et que ce que vous y ajouterez soit construit dans le même goût... C'est en lisant souvent Euclide, et en gravant dans votre esprit l'étonnante variété de figures dont il a enrichi ses livres de géométrie, que vous vous rendrez capable de remplir nos intentions, et que vous trouverez sur-le-champ, par l'étude que vous en aurez faite, de quoi répondre à nos demandes. Ayez aussi sans cesse sous les yeux les leçons du profond Archimède et de Métrobe, afin de vous mettre en état de produire de nouveaux chefs-d'œuvre. Ce n'est pas un emploi de peu de conséquence qu'on vous confie, puisqu'il vous oblige de remplir, par le ministère de votre art, le désir ardent que nous avons d'illustrer notre règne par des édifices nouveaux. Car, soit que nous voulions réparer une ville ou fonder de nouvelles forteresses, soit que nous nous laissions aller au plaisir flatteur de bâtir un prétoire, vous serez obligé de donner une existence sensible aux projets que nous aurons imaginés. Quel emploi plus honorable, quelle fonction plus glorieuse que celle qui vous met à même de transmettre aux âges les plus lointains des monuments qui vous assureront l'admiration et les louanges de la postérité! Car c'est à vous qu'il appartient de diriger le maçon, le sculpteur en marbre, le fondeur en bronze, les modeleurs en stuc et en plâtre, et le peintre en mosaïque. Vous êtes tenu de leur apprendre ce qu'ils ignorent et de résoudre les difficultés que vous propose cette armée de gens qui travaille sous votre conduite, et qui doit avoir recours aux lumières de votre jugement. Voyez donc combien de connaissances doit avoir celui qui a tant de monde à instruire : mais aussi vous recueillerez le fruit de leurs travaux, et le succès de leurs ouvrages, que vous aurez bien dirigés, fera votre éloge et deviendra votre récompense la plus flatteuse... Remarquez encore quelles sont les distinctions dont vous êtes décoré : vous marchez immédiatement devant notre personne, au milieu d'un nombreux cortége, ayant la verge d'or à la main, prérogative qui, en vous rapprochant si près de nous, annonce que c'est à vous que nous avons confié l'exécution de notre palais. »

C'est parce qu'ils possédèrent cette réunion de connaissances diverses, que les *architectes* de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, ont su imprimer à leurs constructions ce caractère de grandeur et d'harmonie dont nous sommes frappés. Il n'était pas rare, chez les Grecs, que le même artiste excellât à la fois dans l'architecture, dans la peinture et dans la sculpture; Polyclète, Scopas, construisirent des monuments dont le mérite fut égal à celui des statues créées par leur ciseau magistral. Au moyen âge, une même dénomination (*latomi*) désignait l'*architecte* et le sculpteur, et c'était à bon droit, car le plus souvent celui qui donnait les plans d'un édifice prenait part aux travaux décoratifs. Mais ce fut surtout à l'époque de la renaissance que l'on vit des maîtres réunir, à un degré plus ou moins éminent, la connaissance pratique des trois branches de l'art : Vasari allait, alors, jusqu'à dire qu'il était impossible d'atteindre à la perfection en architecture, sans s'être sérieusement exercé à la peinture et à la sculpture.

Aujourd'hui, nos *architectes* sont bien loin de s'adonner à des études aussi compliquées. La plupart possèdent une véritable science, comme constructeurs géomètres; ils connaissent à fond les règles mathématiques et les détails technologiques de l'art de bâtir, mais ils sont moins versés dans la connaissance des effets architecturaux. Ceux qui ont été assez heureux pour obtenir un prix à l'Académie des Beaux-Arts ou qui ont eu assez de fortune pour aller étudier, dans les divers pays, les chefs-d'œuvre des siècles passés, se distinguent par une érudition solide; aussi excellent-ils dans la restauration et dans la reproduction des anciens monuments; à dire vrai, ils ne savent pas toujours approprier aux besoins modernes les formes qu'ils copient, et beaucoup se laissent entraîner à faire parade de leurs connaissances archéologiques en surchargeant leurs constructions de détails empruntés à des monuments d'époques différentes et quelquefois même de styles opposés.

Aux deux catégories d'*architectes* que nous venons d'indiquer, — celle des géomètres qui se recrute en grande partie dans le corps des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique, et celle des archéologues que fournit l'école des Beaux-Arts, — nous pourrions ajouter la classe beaucoup plus nombreuse des maçons ignorants qui s'affublent effrontément du titre d'*architecte*, et bâtissent sans souci des principes élevés de l'art, auxquels ils sont d'ailleurs complétement étrangers.

— Hist. L'étude des monuments des divers peuples de l'antiquité fait connaître qu'à l'origine l'architecture fit partie de la science hiératique : les premiers édifices furent des autels, des temples élevés à la divinité; les premiers *architectes* furent des prêtres. Les forteresses, les remparts, construits dans les temps primitifs, furent encore l'ouvrage de la caste sacerdotale, qui avait en main le gouvernement des hommes. Thèbes, This, Eléphantine, les villes les plus anciennes de l'Egypte, furent bâties par les prêtres qui régnaient dans cette contrée. Plus tard, lorsque les peuples furent entrés dans la vie civile, l'architecture s'éloigna peu à peu des formes hiératiques et varia le style des édifices en raison de leur destination. L'histoire n'a pas conservé les noms des *architectes* par qui furent élevés les monuments gigantesques des diverses contrées de l'Orient : tout l'honneur de ces constructions merveilleuses appartient aux souverains qui les ordonnèrent. En Egypte, c'est Menès, le premier des Pharaons, qui jette les fondements de Memphis; c'est Mœris qui creuse le réservoir immense qui porte son nom; c'est par Osymandias qu'est bâtie cette bibliothèque sur la porte de laquelle étaient gravés ces mots : « Remèdes de l'âme; » le grand Sésostris fonde des villes, élève des chaussées pour faciliter les communications pendant le débordement du Nil, construit le Ramesséum à Thèbes, les temples, les colosses et les obélisques de Louqsor et de Karnac; Séthos bâtit à son tour une foule de monuments, entre autres le magnifique palais de Médinet-Abou, à Thèbes; sous Psammétique, qui construisit les propylées du temple de Vulcain à Memphis, les arts de la Grèce s'introduisent en Egypte. Chez les Assyriens, Ninus fonda ou reconstruisit Nivive, qu'il entoura de remparts auxquels les historiens assignent des dimensions presque fabuleuses; sa femme, l'illustre Sémiramis, exécuta des travaux non moins merveilleux à Babylone; les ruines de ces deux immenses cités attestent encore aujourd'hui les prodigieux efforts des *architectes* assyriens. Ecbatane, la capitale des Mèdes, la ville aux sept enceintes, fut bâtie par Déjocès, l'ancêtre de Cyrus; les monuments grandioses de Persépolis et les palais récemment découverts à Suse, portent des inscriptions où on lit les noms de Darius, d'Artaxerxès, de Xerxès. L'*architecte* du temple de Jérusalem fut Salomon : c'est lui, du moins, que le Livre des Rois désigne comme ayant donné les plans de cet édifice célèbre et comme ayant dirigé les innombrables travailleurs chargés de l'exécution. Le seul artiste qui soit nommé comme ayant concouru à cette œuvre immense est Hiram ou Houram, habile fondeur en bronze, fils d'un Tyrien et d'une femme de la tribu de Nephtali; il ne faut pas le confondre avec Hiram, roi de Tyr, qui fournit à Salomon des ouvriers expérimentés et les matériaux nécessaires à la construction du temple. Notons, en passant, que c'est à Salomon lui-même que la tradition attribue l'institution de la franc-maçonnerie. V. ce mot.

L'ordre dorique, le plus ancien des trois ordres usités dans l'architecture grecque, fut imaginé, si l'on en croit Vitruve, par Dorus, fils d'Hellen, qui régnait sur l'Achaïe et le Péloponèse; mais le fait n'est rien moins que certain.

Trophonius et Agamèdes, qui florissaient quatorze cents ans environ avant notre ère, sont les plus anciens *architectes* grecs dont les historiens fassent mention : on leur attribuait, entre autres monuments, le fameux temple d'Apollon à Delphes; mais on ne sait rien de positif sur leurs travaux, non plus que sur ceux de Dédale, le constructeur du labyrinthe de Crète. Ce n'est guère qu'à partir du VIIe siècle av. J.-C. que la lumière commence à se faire dans l'histoire de l'art grec; nous n'avons pas l'intention de retracer ici cette brillante histoire; il nous suffira de citer, parmi les plus illustres *architectes* antérieurs au siècle de Périclès : Hermogènes d'Alabanda, qui construisit à Teos un temple octostyle, consacré à Bacchus; Rhœcus et Theodorus, auteurs d'un temple de Junon, à Samos; Chersiphron ou Ctésiphon et son fils Métagènes, qui bâtirent le fameux temple de Diane à Ephèse; Callimaque, auquel on attribue l'invention du chapiteau corinthien. Sous Périclès, Athènes se distingua entre toutes les villes de la Grèce par la magnificence des monuments qu'elle fit construire. Ce fut alors qu'Ictinus éleva le Parthénon, et Mnésiclès, les Propylées; Périclès lui-même s'occupa d'architecture et donna, dit-on, le plan de l'Odéon. Les *architectes* de cette époque et ceux de la période précédente avaient pris l'habitude de faire la description des édifices qu'ils construisaient, et de donner les raisons des combinaisons architectoniques qu'ils avaient cru devoir employer : beaucoup de ces descriptions, regardées comme de véritables traités d'architecture, excellents guides d'ailleurs pour ceux qui voulaient se former à cet art, existaient encore au temps de Vitruve (V. plus loin : Traité d'ARCHITECTURE). Parmi les noms illustres que l'histoire de l'architecture grecque nous offre après le siècle de Périclès, il faut citer ceux de Polyclète de Sicyone, qui bâtit le théâtre d'Epidaure; de Satyrus et de Pitheus, qui élevèrent le célèbre tombeau de Mausole à Halycarnasse; de Philon, qui fut chargé par Démétrius de Phalère d'agrandir le port et l'arsenal du Pirée, et qui construisit le théâtre d'Athènes. L'*architecte* le plus fameux du règne d'Alexandre le Grand fut Dinocrate, qui construisit Alexandrie en Egypte. Cette dernière contrée se couvrit, sous les Ptolémées, d'une foule d'édifices d'architecture grecque : Sostrate, l'ami de Ptolémée Philadelphe, s'immortalisa par la construction du phare d'Alexandrie.

Lorsque les arts de la Grèce furent introduits à Rome, cette ville possédait quelques constructions importantes, mais les noms des *architectes* par qui elles avaient été élevées sont tombés dans l'oubli. Il en est de même, d'ailleurs, de ceux de la plupart des artistes qui, sous Auguste et ses successeurs, construisirent à Rome et dans les autres grandes villes de l'empire, une multitude de monuments remarquables par leur magnificence. Nous ne connaîtrions pas l'existence de Vitruve, s'il n'avait pas écrit son *Traité d'architecture;* la basilique de Fano, dont il fut l'*architecte* et dont il nous a donné lui-même la description, a disparu depuis longtemps. Les *architectes* les plus connus de l'époque des Césars sont : Celer et Severus, qui bâtirent le palais doré de Néron; Rabirius, qui construisit, entre autres monuments, le palais de Domitien sur le mont Palatin; Apollodore de Damas, qui fut employé par Trajan à de nombreux travaux d'art, dont les plus importants furent la construction d'un pont sur le Danube et celle des édifices qui ornaient à Rome la place où fut élevée la fameuse colonne Trajane; Detrianus, l'*architecte* favori d'Adrien, l'auteur du Môle ou tombeau de cet empereur, et du pont Ælius (pont Saint-Ange).

On ne sait rien des artistes que Constantin employa à la construction de sa capitale. Les seuls noms célèbres que nous offre l'histoire de l'architecture byzantine sont ceux d'Anthemius et d'Isidore de Milet, qui construisirent l'église de Sainte-Sophie, sous le règne de Justinien. Ce prince, qui fit élever dans toute l'étendue de son empire un nombre considérable de monuments, avait la manie d'être lui-même architecte et se flattait de recevoir ses plans des mains des anges. En Italie et dans les autres contrées de l'Occident, les évêques, les supérieurs des monastères, furent les guides naturels des constructeurs appelés à bâtir les édifices nécessaires à l'exercice du nouveau culte. Saint Martin dirigea la construction du premier monastère des Gaules, à Ligugé, et plus tard celui de Marmoutier, près de Tours. Saint Germain, sous Childebert, conduisit les travaux de l'abbaye de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain des Prés, à Paris. Saint Avit, évêque de Clermont; saint Ferréol, évêque de Limoges; saint Dalmatius, évêque de Rodez; saint Agricola, évêque de Châlons; saint Virgile, archevêque d'Arles; saint Grégoire de Tours, et beaucoup d'autres prélats, se distinguèrent par leur zèle à doter leurs diocèses d'édifices sacrés dont ils donnèrent eux-mêmes les plans. Après que saint Benoît eut établi dans sa règle que les diverses branches de l'art devaient être étudiées dans les monastères, l'architecture, science réputée sainte et sacrée, ne fut plus pratiquée jusqu'au XIIe et au XIIIe siècle que par des religieux. Les plus anciens plans qui nous restent, ceux des abbayes de Saint-Gall et de Cantorbéry, ont été tracés, l'un par l'abbé Eginhard, selon l'opinion de Mabillon; l'autre par le moine Eadwin. Charlemagne stimula le zèle du clergé de ses Etats en faisant lui-même construire de nombreux édifices. Le Xe siècle produisit beaucoup d'églises remarquables : Anstée, abbé de Saint-Arnould de Metz, qui mourut en 960, excellait dans l'architecture; difficilement, dit son historien, eût-on trouvé quelque maître plus habile que lui dans cet art et capable de lui en remontrer (*nec facile cujusquam argui posset judicio*). Mais ce fut au XIe et au XIIe siècle que l'architecture religieuse déploya la plus grande activité : toute la chrétienté se couvrit, à cette époque, de monuments admirables dus à l'art et à l'industrie des moines. On a conservé les noms de plusieurs abbés et prélats qui dirigèrent quelques-unes des constructions élevées à cette époque; mais le plus souvent les chroniques nous laissent dans une ignorance absolue sur les auteurs des monuments dont elles rapportent la fondation. A dire vrai, des communautés tout entières se livraient avec une noble émulation à l'édification des églises : « Les moines, dit M. de Montalembert (*Introduction à la vie de saint Bernard*), travaillaient en chantant des psaumes et ne quittaient leurs outils que pour aller à l'autel ou au chœur; ils entreprenaient les tâches les plus dures et les plus prolongées, et s'exposaient à tous les dangers et à toutes les fatigues du métier de maçon. Les supérieurs aussi ne se bornaient pas à tracer les plans et à surveiller les travaux; ils donnaient personnellement l'exemple du courage et de l'humilité, et ne reculaient devant aucune corvée. Tandis que de simples moines étaient souvent les *architectes* en chef des constructions, les abbés se réduisaient volontiers au rôle d'ouvriers. »

Au XIIIe siècle, lorsque le style ogival eut remplacé celui des âges antérieurs, l'architecture sacrée passa aux mains des laïques; les confréries maçonniques se substituèrent aux associations monacales. « Cet affranchissement de l'art, a dit M. Albert Lenoir, fut un grand bienfait pour la société en général, parce qu'il développa singulièrement l'industrie, et nous lui devons les nombreux et remarquables monuments qui furent produits pendant la période ogivale; mais aussi les moines, en renonçant à leurs études d'architecture si bien commencées, ne préparèrent-ils pas de longue main la décadence de l'art catholique, qu'eux seuls, par leur position exceptionnelle, par leur foi toujours entretenue, par leur science individuelle ou collective, auraient pu soutenir longtemps encore? Sans doute, les premiers artistes laïques appelés à les remplacer présentaient avec eux peu de différence, quant à la foi et au savoir; mais, de génération en génération, ces qualités indispensables ne purent que décroître dans la vie séculière, et la chute de l'art sacré en fut la conséquence. » Les *architectes* de l'ère ogivale ne nous sont pas mieux connus que ceux des périodes antérieures; parmi le petit nombre de ceux dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, citons : Pierre de Montereau, qui construisit le réfectoire de Saint-Germain-des-Prés et la Sainte-Chapelle, son chef-d'œuvre; Robert de Luzarches, qui commença la cathédrale d'Amiens, et eut pour continuateurs Thomas et Renault Cormon; Robert de Coucy, qui donna les plans de la cathédrale de Reims; Eudes de Montreuil, qui accompagna saint Louis en Palestine, y éleva les fortifications de Jaffa, et, à son retour (1254), bâtit plusieurs églises à Paris; Jean de Chelles, qui construisit les deux pignons du transept, et les premières chapelles du chœur de Notre-Dame de Paris; Villard de Honnecourt et son ami Pierre de Corbie, par qui furent élevées plusieurs églises de la Picardie; Erwin de Steinbach, qui dirigea pendant vingt-huit ans les travaux de la cathédrale de Strasbourg, et mourut (1335) avant d'avoir achevé la flèche colossale de cette église; Jehan Ravy, « qui fut maçon de Notre-Dame de Paris, par l'espace de vingt-six ans, » ainsi que le rapportait une inscription dont Dubreuil nous a conservé une copie.

A l'architecture latine, qui régna en Italie pendant les dix premiers siècles de l'ère chrétienne, succéda l'architecture byzantine, ou pour mieux dire, un mélange des arts grec et romain dégénérés, auquel les archéologues ont donné le nom de style romano-byzantin. Ce fut dans ce style que Buschetto, Grec d'origine, construisit au XIe siècle le dôme de Pise, et que Diotisalvi éleva, au siècle suivant, le baptistère de la même ville. Au XIIIe et au XIVe siècle, tandis que l'art ogival s'épanouissait en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Espagne même, les *architectes* italiens cherchaient à ressaisir les traditions de l'art antique : Jacopo et Arnolfo di Lapo, Nicolas, Jean et Andrea de Pise, Margaritone d'Arezzo, Agostino et Agnolo de Sienne, Giotto, Taddeo Gaddi, Andrea Orcagna, qui ont attaché leurs noms aux monuments les plus remarquables élevés en Italie pendant cette période, peuvent être considérés comme les précurseurs de la *Renaissance*.

Cette révolution considérable, qui ramena définitivement l'architecture et les autres arts aux principes de l'antiquité, s'étendit promptement aux diverses contrées de l'Europe occidentale, et y fut propagée par d'éminents artistes. Il faut nommer en premier lieu ceux qui furent en Italie les promoteurs du nouveau style : Brunelleschi, Alberti, B. Rosellini, Michelozzo Michelozzi, Bramante, L. de Vinci, Michel-Ange, G. di Sangallo, Andrea Contucci, Raphaël, Baccio d'Agnolo, Baldassare Peruzzi, Pietro et Martino Lombardi, Girolamo et Bartolomeo Genga, Sanmicheli, Jules Romain, le Sansovino, Galeazzo Alessi, Vignole, Palladio, Vasari, Ammanato, Pellegrino Tibaldi, D. Fontana, Scamozzi, tous *architectes* illustres du XVe et du XVIe siècle. Après eux, l'Italie compta encore plus d'un maître habile : Carlo Maderno, le Dominiquin, le Cortone, l'Algarde, Borromini, le Bernin, au XVIIe siècle; Carlo Fontana, Filippo Ivara, Nic. Salvi, Servandoni, Vanvitelli, au XVIIIe siècle. Les *architectes* les plus célèbres que la France ait produits depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle sont : Pierre Lescot, Jean Goujon, Philibert Delorme, Androuet du Cerceau, Jacques de Brosse, Fr. Mansard, Jules-Hardouin Mansard, Ch. Errard, Pierre Muet, Le Vau, Claude Perrault, Pierre Puget, J. Le Mercier, Fr. Blondel, D'Aviler, Jacques Gabriel, Le Blond, Boffrand, Th. Germain, J.-F. Blondel, J.-D. Antoine, etc. Pendant la même période, l'Angleterre cite : Inigo Jones, Wren, Talman, Gibbs, Vanbrugh, Archer, etc.; l'Espagne : Juan de Olotzaga, P. Gumiel, Alonso

de Cobarrubias, Alonso Berruguete, Juan-Battista de Tolède, Ph. Sanchez, etc.; les Pays-Bas : P. de Witt, Cornelis Danckers, Cornelis Vriendt, Van Campen, Balthazar Gerbier, etc. A ces noms nous pourrions joindre ceux des *architectes* les plus distingués de notre siècle; mais l'énumération en paraîtrait incomplète; nous préférons renvoyer aux renseignements que nous donnons sur l'histoire de l'architecture dans chaque pays.

— Droit. L'*architecte* est responsable des fautes qu'il commet et du préjudice qu'il cause dans l'exercice de sa profession; mais cette responsabilité s'exerce différemment selon que l'*architecte* a seulement fourni les plans et devis, ou qu'en outre il en a surveillé l'exécution, ou qu'enfin il s'est chargé lui-même de cette exécution. Dans le premier cas, il répond des constructions faites conformément à ses devis et plans, mais à la condition qu'ils aient été exactement suivis et qu'il n'y ait pas de faute imputable à l'entrepreneur. Dans le deuxième cas, la responsabilité est plus étendue : elle est même complète, si les malfaçons et vices de construction sont apparents et s'ils proviennent de ce que la surveillance de l'*architecte* à l'égard de l'entrepreneur a été insuffisante. Dans le troisième cas, le choix de l'entrepreneur et des ouvriers appartenant à l'*architecte*, celui-ci est absolument et complètement responsable vis-à-vis du propriétaire, à l'égard duquel il est lui-même entrepreneur. L'art 1792 du C. Napol. fixe la durée de cette responsabilité à dix ans, qui courent du jour de la réception des travaux.

Lorsque les *architectes* ont exécuté des travaux, ils conservent sur les bâtiments et autres ouvrages qu'ils ont construits, reconstruits ou réparés, un privilége pour garantir le payement de ce qui leur est dû (C. Napol., art. 2103, § 4); toutefois, ce privilége n'existe qu'à la condition de faire constater par deux expertises l'état de l'immeuble avant ou après les travaux, pour pouvoir évaluer la plus-value acquise, sur laquelle seule d'ailleurs est assis le privilége.

Les *architectes* sont fréquemment chargés de la vérification des mémoires des entrepreneurs et ouvriers : ce travail est rétribué généralement à raison de 2 p. % de la valeur totale des travaux. Lorsqu'ils reçoivent des missions de justice, les expertises auxquelles ils se livrent sont payées par vacation de trois heures sur le pied, en matière civile, de 8 fr. à Paris et dans le département de la Seine, et 6 fr. partout ailleurs. En matière criminelle, la rétribution est beaucoup moindre.

Architectes anciens et modernes (MÉMOIRES DES), *Memorie degli Architetti antichi e moderni*, ouvrage de l'Italien Francesco Milizia, publié pour la première fois à Rome en 1768, sous le titre de : *Vie des plus célèbres architectes* (*Vite de' piu celebri architetti*). Ce livre, a dit Milizia lui-même, n'a pas d'autre objet que l'histoire de l'architecture : c'est bien moins, en effet, un recueil de biographies que la description des monuments les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes. Comme introduction à ce travail, Milizia a écrit une étude sur l'origine et sur les principes de l'architecture. Il est du nombre de ceux qui regardent la cabane de bois comme le type primordial de l'art de bâtir; suivant lui, les Asiatiques, les Egyptiens, les Grecs, n'ont pas eu d'autre modèle; mais ces derniers ont surpassé tous les autres peuples par la *science* qu'ils ont déployée dans leurs compositions architectoniques, et c'est à eux, par conséquent, qu'il faut demander les règles de l'art. Ces règles, dont nous faisons connaître les plus importantes dans un article spécial sur les *Principes généraux de l'architecture* (V. ci-après), ont été commentées par Milizia : il les considère comme pouvant seules conduire l'art à son véritable but, qui est l'*imitation de la belle nature*, et il ajoute que chaque fois que l'architecture les a perdues de vue, elle n'a plus été qu'une mode, un caprice, une folie. Milizia a traité ce même sujet, avec beaucoup plus d'étendue, dans un ouvrage intitulé : *Principes de l'architecture civile* (*Principi di architettura civile*); il y propose comme modèles les monuments de la Grèce, et s'élève contre le style des architectes de la Renaissance, qui se sont bornés à l'imitation des monuments de l'art romain, tous empreints d'un commencement de décadence. « Depuis trois siècles, dit-il, on fait en Europe le plus grand cas de l'architecture grecque, et on se moque de l'architecture gothique; mais après avoir abandonné celle-ci, a-t-on suivi l'autre? En réalité, nous avons adopté un nouveau style aussi éloigné de la légèreté gothique que de la majesté et de l'élégance grecque : il a quelque chose de pesant, d'arbitraire et de désordonné. » L'art moderne ne peut se régénérer qu'à la condition de se retremper aux sources pures de l'art grec; l'art romain n'est qu'une copie pleine d'imperfections; l'original seul réunit la beauté, la commodité et la solidité, les trois qualités essentielles de toute composition architectonique. Telle, est en substance, la doctrine que Milizia développa dans ses *Principes d'architecture civile*, à l'époque où Winckelmann et Raphaël Mengs exaltaient par leurs écrits les beautés de la statuaire grecque, et exhortaient leurs contemporains à revenir aux admirables modèles de l'antiquité. (V. Peintures et sculptures d'après l'ANTIQUE). Les *Mémoires des Architectes anciens et modernes* contribuèrent puissamment à réveiller le goût de l'architecture des Grecs, et obtinrent le plus grand succès dès leur apparition; Pingeron en fit, en 1771, une traduction française, que Milizia regardait comme une seconde édition, corrigée et augmentée. Une nouvelle traduction a été publiée par Pommereul, en 1819, sous le titre de : *Essai sur l'histoire de l'Architecture, précédé d'observations sur le bon goût et les beaux-arts* (La Haye, 3 vol.). Malgré son enthousiasme pour l'art grec, Milizia a fait preuve d'une grande impartialité dans les jugements qu'il a portés sur les autres écoles d'architecture; il a su distinguer les beautés particulières à chaque style, et, s'il n'approuve que les compositions d'un classicisme pur, il ne dissimule pas, du moins, l'étonnement et l'admiration que lui causent les productions capricieuses, originales, des époques de barbarie.

ARCHITECTONIQUE adj. (ar-chi-tè-kto-ni-ke — du gr. *architektoneô*, je bâtis). Qui appartient, qui a rapport à l'architecture, qui est selon les règles de l'architecture : *Conception* ARCHITECTONIQUE. *Elévation* ARCHITECTONIQUE. *Il a été longtemps de mode en France de voir l'œuvre des Romains dans tous nos monuments* ARCHITECTONIQUES *et littéraires.* (A. Hugo.) *Nous ne produirons, comme type de notre époque, aucune de ces innovations* ARCHITECTONIQUES *qui caractérisent les grands siècles de l'art.* (Vitet.)

— Philos. *Esprit architectonique*, Faculté au moyen de laquelle on coordonne les diverses parties d'un système.

— Substantiv. et fém. *L'architectonique*, L'art de construire : *Enseigner l'*ARCHITECTONIQUE. *Etudier l'*ARCHITECTONIQUE.

— Art milit. Anciennement, Le génie militaire.

ARCHITECTONIQUEMENT adv. (ar-chi-tè-kto-ni-ke-man — rad. *architectonique*). D'une manière architectonique : *Cette maison n'est plus un amas de pierres superposées* ARCHITECTONIQUEMENT. (Balz.)

ARCHITECTONOGRAPHE s. m. (ar-chi-tè-kto-no-gra-fe — du gr. *architektonein*, bâtir; *graphein*, décrire). Celui qui s'occupe d'architectonographie. ‖ On disait autrefois HISTORIOGRAPHE DES BÂTIMENTS.

ARCHITECTONOGRAPHIE s. f. (ar-chi-tè-kto-no-gra-fi — rad. *architectonographe*). Description, histoire des grands édifices.

— Traité d'architecture.

ARCHITECTONOGRAPHIQUE adj. (ar-chi-tè-kto-no-gra-fi-ke — rad. *architectonographie*). Qui appartient, qui a rapport à l'architectonographie.

ARCHITECTURAL, ALE adj. (ar-chi-tè-ktu-ral — rad. *architecture*). Qui appartient, qui a rapport à l'architecture, qui en a le caractère : *De là vient sans doute le prodigieux intérêt qu'inspire une description* ARCHITECTURALE, *quand la fantaisie de l'écrivain n'en dénature point les éléments.* (Balz.) *Le goût des décorations* ARCHITECTURALES *a dû nécessairement suivre de près les progrès de l'architecture.* (Marlès.) *Fils du climat et des mœurs, les types* ARCHITECTURAUX *naissent lentement chez les peuples.* (J. Bard.) *Aucun monument, aucun édifice* ARCHITECTURAL *dans Sedan, où j'arrivai vers midi.* (V. Hugo.) *Aujourd'hui, le génie* ARCHITECTURAL *épuise tous ses styles à bâtir des casernes.* (Toussenel.)

ARCHITECTURANT (ar-chi-tè-ktu-ran) part. prés. du v. Architecturer.

ARCHITECTURE s. f. (ar-chi-tè-ktu-re — du lat. *architectura;* tiré du gr. *architektoneô*, je bâtis). Art de construire des édifices, dans des proportions et selon des règles déterminées : *Le bon goût des Egyptiens leur fit aimer dans l'*ARCHITECTURE *la solidité et la régularité toute nue.* (Boss.) *J'incline à croire que toute* ARCHITECTURE *est sortie de l'Egypte, même l'*ARCHITECTURE *gothique.* (Boss.) *L'*ARCHITECTURE *est une émanation directe de l'Egypte.* (E. Pelletan.) *L'art débute par l'*ARCHITECTURE, *base et cadre des autres arts, qui les porte et les abrite à la fois.* (E. Pelletan.) *L'*ARCHITECTURE *est la physionomie des nations.* (De Custine.) *L'*ARCHITECTURE *est, jusqu'à un certain point, l'expression de la civilisation d'un peuple.* (Balz.) *L'*ARCHITECTURE *n'est pas un art libéral, elle est assujettie à des règles.* (Mesnard.) *L'*ARCHITECTURE *est une poésie, la poésie du monde des corps, des formes inanimées.* (Lamenn.) *L'*ARCHITECTURE *et la sculpture se lient directement au monde extérieur, qui en forme le cadre; elles s'harmonisent avec les lieux, la lumière et l'air.* (Lamenn.) *Les Juifs, n'ayant pas d'*ARCHITECTURE *propre, n'ont jamais tenu à donner à leurs édifices un style original.* (Renan.) *L'*ARCHITECTURE *n'inspire à l'esprit que des idées de grandeur, de noblesse, d'austérité majestueuse.* (E. Montégut.) *Sur un terrain restreint, le miracle de cette fée parisienne appelée l'*ARCHITECTURE *est de rendre tout grand.* (Balz.)

— Par ext. Mode de construire, genre, caractère distinctif des ornements d'un édifice : *Il y a cinq ordres d'*ARCHITECTURE *principaux. Monument d'une belle* ARCHITECTURE. *Notre* ARCHITECTURE *n'a pas de belles proportions, tout y est bas et écrasé.* (Fén.) *Il y a quelque chose de grêle dans notre* ARCHITECTURE *quand nous visons à l'élégance, ou de pesant quand nous prétendons à la majesté.* (Chateaub.) *La terre est une vaste table, où la nature sert à ses convives plusieurs services dans des palais de différentes* ARCHITECTURES. (B. de St-P.)

— Se dit aussi d'un monument, d'un édifice ou d'une de ses parties : *L'église de la Madeleine, à Paris, est une belle* ARCHITECTURE. *Il faut avouer que plus une* ARCHITECTURE, *une joaillerie, une arme, datent d'une époque reculée, plus le goût en est parfait et le travail exquis.* (Th. Gaut.)

— Dans un sens tout à fait restreint, Moulures, ornements : *On décore l'entrée d'*ARCHITECTURES. (B. de St-P.) *Tout le fond, qui s'éclaire si brillamment avec ses* ARCHITECTURES *blanches et sa mer aux nuances d'aigue-marine, derrière le groupe sombre des croisés montés sur leurs lourds chevaux du Nord, a une magie de couleur que les Vénitiens n'ont pas dépassée et peut-être même n'ont pas atteinte.* (Th. Gaut.)

— Par compar. Structure. *Les os sont, dans l'*ARCHITECTURE *du corps humain, ce que sont les pièces de bois dans un bâtiment de charpente.* (Boss.) ‖ Arrangement harmonieux des parties de l'univers :

> Je regarde en gros toute la nature,
> J'en observe l'ordre et l'*architecture*.
>
> RÉGNIER DESMARETS.

— *Jeu d'architecture*, Jouet d'enfant qui consiste en une collection de petits fragments de bois ou de carton, représentant les différentes parties d'un édifice et pouvant figurer, par leur assemblage, divers monuments dont le plan accompagne d'ordinaire cette collection : *Les indigènes font à peu près comme les enfants à qui l'on a donné pour étrennes un* JEU D'ARCHITECTURE, *avec lequel, au moyen d'un certain nombre de morceaux de bois taillés à angle droit, on peut bâtir toutes sortes d'édifices; ils ôtent leur toit, déplacent les pierres de leur maison, et avec les mêmes pierres en élèvent une tout à fait différente.* (Th. Gaut.)

— *Architecture polychrome.* V. POLYCHROME.

— Franc-maçonn. *Morceau d'architecture*, Nom donné aux discours prononcés dans les loges maçonniques.

— **Encycl.** I. — DIVISIONS DE L'ARCHITECTURE. On définit ordinairement l'*architecture :* « l'art de bâtir suivant des règles déterminées par la destination des édifices; » mais il est à remarquer que le mot *architecture*, employé seul, s'entend particulièrement des constructions ayant un caractère artistique, tandis que, sous le nom d'*art de bâtir*, on désigne d'une façon générale l'industrie qui consiste à élever toutes sortes de *bâtiments*, depuis la grange jusqu'au palais.

L'*architecture*, à laquelle on donne quelquefois le nom d'*art monumental*, se divise en quatre branches principales : l'*architecture religieuse*, l'*architecture civile*, l'*architecture militaire* et l'*architecture hydraulique*.

L'*architecture religieuse* a pour objet la construction de tous les édifices destinés au culte : temples, basiliques, églises, chapelles, oratoires, cryptes, etc. (V. ces mots.) A cette classe se rattache l'*architecture monastique*, qui s'occupe de la construction des établissements destinés à l'habitation des communautés religieuses. (V. MONASTÈRE, et ci-après l'article bibliographique intitulé : *Architecture monastique*, par A. Lenoir.) Les monuments funéraires (V. TOMBEAUX, CIMETIÈRES, CATACOMBES) peuvent encore être considérés comme rentrant dans cette catégorie.

L'*architecture civile* comprend tous les édifices appropriés aux besoins de la vie politique et privée : palais, châteaux, résidences officielles, maisons des particuliers, hôtels de ville, tribunaux, théâtres, cirques, prisons, hôpitaux, manufactures, halles, bains, fontaines publiques, et monuments purement décoratifs, tels que arcs de triomphe, colonnes triomphales, etc. (V. ces mots.) L'*architecture civile* prend le nom d'*architecture domestique* lorsqu'elle s'occupe des habitations ordinaires de l'homme, et celui d'*architecture rurale* lorsqu'elle a pour objet la construction des bâtiments destinés aux exploitations agricoles, tels que fermes, granges, écuries, étables, fruitiers, etc.

L'*architecture militaire* embrasse les différentes constructions nécessaires à la défense ou à l'attaque d'un territoire : forteresses, remparts, bastions, redoutes, ponts-levis, arsenaux, etc. (V. ces mots.)

L'*architecture hydraulique* est l'art de conduire et de retenir les eaux et d'élever des constructions dans leur sein. Les travaux de ce genre, tels que digues, jetées, ports, darces, canaux, aqueducs, ponts (V. ces mots), sont confiés aujourd'hui à des ingénieurs civils ou maritimes. Le génie militaire s'est substitué également aux architectes dans la direction des travaux de fortification. Aussi les mots *architecture militaire* et *architecture hydraulique* tendent-ils à disparaître. (V. GÉNIE et INGÉNIEUR.) Il en est de même de la dénomination d'*architecture navale*, que l'on a donnée autrefois à l'art de construire des navires de guerre ou de commerce : les principes de cette branche importante de l'industrie sont complétement distincts de ceux de l'*architecture* proprement dite. (V. CONSTRUCTIONS NAVALES.)

II. — PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE. L'*architecture* a pour but, comme tous les beaux-arts, d'exprimer matériellement l'idée du *beau;* mais elle a cela de particulier qu'elle crée elle-même les formes par lesquelles elle traduit cette idée, qu'elle les combine et les développe suivant des proportions et des règles que le goût seul détermine. Aussi a-t-on pu dire avec raison qu'elle demande plus d'imagination que les autres arts, pour imprimer à ses productions un *caractère* dont elle ne trouve d'autre exemple dans la nature que l'ordre, l'intelligence et l'harmonie qui y règnent, tandis que la peinture et la sculpture y puisent non-seulement les modèles qu'elles représentent, mais encore l'expression des sentiments dont elles veulent animer leurs sujets.

Certains théoriciens veulent que l'*architecture* soit un art d'imitation au même degré que la peinture et la sculpture, et prétendent qu'elle s'est proposé pour types les grossières constructions que les premiers hommes ont élevées en vue de s'abriter, et sans avoir d'autre guide que leur instinct. Nous examinerons dans l'article suivant quelle est la valeur de cette théorie, au double point de vue de l'histoire de l'art et de l'étude comparée des monuments. L'*architecture* grecque, à laquelle on donne pour type primordial la cabane de bois, est sans contredit l'*architecture* la plus complète, la mieux raisonnée et la mieux réglée, celle qui se rapproche le plus des idées que nous nous sommes faites du beau. Aussi a-t-elle mérité de devenir classique; ses admirables productions ont été reconnues comme des chefs-d'œuvre de goût, et l'on en a déduit les principes suivants, d'après lesquels on a coutume de juger de la valeur de toute œuvre architecturale.

Il n'y a de monument parfait que celui qui possède à la fois la *beauté*, la *commodité* et la *solidité*.

Pour réaliser la beauté, la composition architectonique doit avoir égard à l'ornementation, à la symétrie, à l'harmonie ou eurhythmie, et à la convenance : 1° L'*ornementation* consiste à donner aux matériaux employés à la construction les formes les plus agréables. Les principaux élements de l'ornementation sont : les ordres (colonnes et entablement), les pilastres, les arcades, les frontons, les sculptures et les peintures décoratives; la composition de chacune de ces parties est assujettie à des règles que les théoriciens de l'architecture classique ont établies d'après les monuments de l'antiquité. 2° La *symétrie* résulte de l'exacte proportion des parties entre elles et des parties avec le tout. Il faut, par exemple, que le portail d'un édifice ait sa hauteur proportionnée à sa largeur, et que ses dimensions soient elles-mêmes proportionnées au reste de l'édifice. 3° L'*harmonie* ou *eurhythmie* est constituée par l'accord des parties correspondantes. Ainsi, le portail doit être placé de manière à couper la façade en deux parties égales, et à ce qu'il y ait de chaque côté un même nombre de fenêtres; ces fenêtres doivent être elles-mêmes d'égale grandeur, et présenter des ornements semblables. Si un monument se compose d'un avant-corps et de deux ailes, ces ailes devront avoir le même développement. L'eurhythmie exige en outre que l'*unité* la plus complète règne dans la construction, c'est-à-dire que tous les détails, tous les ornements, se rapportent à l'ensemble; l'unité n'exclut pas, d'ailleurs, la *variété*, à laquelle l'architecture emprunte même une grande partie de ses agréments; il faut prendre garde seulement que cette variété ne dégénère en confusion; quelques ornements combinés avec goût suffisent pour varier à l'infini la composition architectonique, de même qu'il suffit de sept notes, en musique, pour produire les chefs-d'œuvre les plus divers. 4° La *convenance* consiste à donner à l'édifice l'ornementation et les proportions les plus convenables à sa destination. Il importe, en effet, qu'un monument éveille tout d'abord, par son aspect, des idées analogues à son emploi : on ne pourrait s'empêcher de trouver ridicule un hôpital qui serait décoré avec autant d'élégance qu'un palais. Il n'est pas moins nécessaire, sous le rapport de la commodité, qu'il y ait convenance entre la construction d'un édifice et sa destination : il serait absurde de construire un temple comme un théâtre, une habitation rurale comme une maison de ville, une cathédrale comme une église de village, une gare de chemin de fer comme une salle de bal, une maison de simple détention comme une prison. On doit avoir égard aussi aux différences de climat, et, dans le même climat, aux différences d'exposition : c'est ainsi qu'un hôpital de Paris ou de Madrid ne saurait être pris pour modèle d'un hospice à construire sur le mont Saint-Bernard. A cet égard, toute théorie est insuffisante; le tact seul peut guider l'architecte.

La commodité d'un édifice quelconque dépend de sa *situation*, de sa *forme*, de la *distribution* de ses différentes parties. 1° Un édifice réunira toutes les conditions d'une bonne situation, s'il est bâti sur un terrain qui ne soit ni sablonneux, ni argileux, ni marécageux; si l'on y respire un air pur; s'il est bien exposé et abrité, par conséquent, contre les grands vents, contre les chaleurs et les froids excessifs; s'il est placé à proximité d'eaux saines et abondantes; s'il jouit, enfin, d'une vue agréable. 2° Sous le rapport de la forme, toutes les combinaisons architectoniques sont admissibles, pourvu qu'elles ne s'écartent pas des règles de convenance que nous avons indiquées plus haut. 3° Il faut également que la distribution soit en rapport avec la desti-